

Communiqué de **Presse**

Le Conseil départemental adapte son accueil du public et le travail de ses agents à la canicule les 1^{er} et 2 juillet

En raison de la vague de chaleur exceptionnelle qui sévit en France depuis plusieurs jours, la température dépasse les 35 °C dans la Nièvre mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet.

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, a décidé, en conséquence, que tous les sites et bâtiments du Département seraient fermés au public les après-midis, ces mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet, dès 12 heures, afin de protéger les Nivernaises et les Nivernais en limitant leurs déplacements et leur exposition à une température proche des 40 °C, tout comme les agents du Conseil départemental. Cette mesure pourra être prolongée si besoin en était.

Nos agents restent mobilisés pour continuer leurs missions. Les services continuent d'être accessibles par téléphone et tous les rendez-vous qui doivent être maintenus, notamment pour des raisons d'urgence, le seront quoi qu'il en soit. Les centres de santé sont en mesure de continuer leurs activités normalement.

Les travaux sur les routes prévus ces deux prochains jours seront quant à eux suspendus, sauf urgences, afin de préserver la santé de nos agents des routes.

En prévision de ces situations, le Conseil départemental s'est doté de gilets rafraîchissants pour équiper les agents du canal du Nivernais, afin d'assurer la navigation malgré les conditions météorologiques intenses. Cette décision s'inscrit dans notre volonté de ne pas couper la circulation sur la partie concédée au Conseil départemental, et d'être aligné avec les décisions avec Voies navigables de France.

Vous êtes cordialement invités à relayer cette information sur vos supports.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57